



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 avril 2018**

Délibération n° 2018-2742

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Déchèterie - Extension et réhabilitation - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - déchets

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Baume

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 10 avril 2018

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 2 mai 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdèreff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, M. Cochet, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, M. Uhlrich, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Coulon), Galliano, Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Poulain (pouvoir à M. Germain), Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), Berra (pouvoir à Mme Nachury), M. Boumertit (pouvoir à Mme Burricand), Mme Burillon (pouvoir à M. Crimier), MM. Cohen (pouvoir à M. Barret), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à Mme Balas), Mme de Malliard (pouvoir à Mme Corsale), MM. Gachet, Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), M. Passi, Mme Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vaganay (pouvoir à Mme Millet).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Beautemps.

Conseil du 27 avril 2018
Délibération n° 2018-2742

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Déchèterie - Extension et réhabilitation - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - déchets

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 avril 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon a approuvé, par sa délibération n°2015-0475 du 6 juillet 2015, l'inscription à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 de l'opération d'extension-réhabilitation de la déchèterie de Rillieux la Pape.

I - Contexte

La déchèterie de Rillieux la Pape a été mise en service en 1994. Elle est construite sur une parcelle de 46 711 mètres carrés qui comprend également une aire de vidage des balayeuses et une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) aujourd'hui en post-exploitation.

La déchèterie accueille chaque année plus de 100 000 usagers et traite plus de 7 000 tonnes de déchets.

L'évolution de la réglementation amène à une augmentation des types de déchets à trier. En conséquence, les 7 quais de déchargement sont insuffisants pour répondre à l'accroissement de l'activité de cette déchèterie.

De plus, après 23 années d'exploitation, l'usure de cet équipement est évidente et nécessite des mesures de réfections partielles.

II - Description du projet

Le projet se décompose comme suit :

- création de 3 quais de déchargement supplémentaires,
- création d'une voie de sortie,
- création d'une donnerie (espace dédié au réemploi),
- travaux sur l'existant (reprise des murs de soutènement et des enrobés, sécurisation, création d'une dalle béton).

III - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire

La présente délibération a pour objet d'individualiser une autorisation de programme complémentaire pour :

- les études restant à mener,
- la maîtrise d'œuvre,
- les travaux.

Les dépenses relatives à l'ensemble de ces prestations sont estimées à 1 250 k€TTC. La présente demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme est de 1 162 992 € TTC, 87 008 € TTC ayant déjà été individualisés au titre de l'autorisation de programme études développement urbain et cadre de vie.

IV - Calendrier prévisionnel

Le projet est actuellement en finalisation d'études.

Le permis de construire pour le nouveau local d'accueil des agents doit être déposé auprès de la Commune de Rillieux la Pape ainsi que le permis de démolir de leur ancien local d'accueil.

La consultation des entreprises devrait débuter en mai 2018 pour un lancement des travaux en septembre 2018 et une livraison en juin 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux relatifs à l'extension et la réhabilitation de la déchèterie de Rillieux la Pape.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P25 - Déchets, sur l'opération n° 0P25O5090 pour un montant de 1 162 992 € en dépenses, à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 232 992 € TTC en 2018,
- 900 200 € TTC en 2019,
- 29 800 € TTC en 2020.

Le montant total de l'autorisation de programme est donc porté à 1 250 000 € TTC, compte tenu de l'autorisation de programme étude individualisée précédemment pour un montant de 87 008 €.

3° - Autorise monsieur le Président à :

a) - déposer les demandes de permis de démolir et de permis de construire nécessaires pour la réalisation de l'opération,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents et corrections nécessaires auxdites demandes et à leur régularisation.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 mai 2018.